

République française
Département de l'Ain

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DE-GONVILLE

Séance du 07 septembre 2021

En exercice : 19

L'an deux mille vingt et un et le sept septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Michel BRULHART, Maire

Présents : 14

Présents : Michel BRULHART, Patrick DUMAS, Emmanuelle LAURE, Janine BAIL, Christophe LEBRUN, Cécile MAGNIN, Loïc CHRISTIN, Leila MANET, Claude MOREIRA, Charline PERRIER, Adeline SIBELLE, Laurent IMBERTI, Elody BULLIARD, Jean-Pierre DEMORNEX

Votants : 19

Absents excusés : Angélique VAN HOECKE (procuration à Michel BRULHART), Fabien JACQUET (procuration à Michel BRULHART), Frédéric LEGER (procuration à Claude MOREIRA), Nicolas PIDOUX (procuration à Patrick DUMAS), Philippe GAVAGGIO

Secrétaire de séance : Charline PERRIER

2021_36 - Objet : Dépôt du permis de construire relatif à l'implantation d'un bâtiment modulaire sur le parking de la salle polyvalente

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet d'implantation d'un bâtiment modulaire de 120 m² sur le parking de la salle polyvalente.

Ce bâtiment permettra dans un premier temps d'accueillir la bibliothèque de Saint-Jean-de-Gonville, dont les locaux actuels ont été récupérés pour l'accueil de loisirs. Son utilisation pourra évoluer à plus long terme.

Afin de débiter les travaux cette année, il convient de déposer le permis de construire correspondant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer et déposer le permis de construire relatif à l'implantation d'un bâtiment modulaire sur le parking de la salle polyvalente

Ainsi fait et délibéré.

Le Maire,
Michel BRULHART

